



**La brève du SGEN-CFDT
Fusion**

25 juin 2019

Fusion des académies : discuter, c'est faire entendre la voix des personnels

Depuis février, les personnels du rectorat, par une mobilisation exemplaire, ont fait abandonner un projet de fusion élaboré à la hussarde et appliqué à marche forcée. L'arrivée d'une nouvelle rectrice en avril a symbolisé cette victoire. Le nouveau projet, établi à la suite d'une rapide concertation, fige en grande partie l'existant. Cela a permis de rassurer. A court terme en tous cas, car à l'horizon 2022, tout cela risque d'être remis en cause.

Si la mobilisation reste réelle, à Caen comme à Rouen, il est indéniable que les personnels veulent majoritairement maintenant entrer dans la discussion sur la réorganisation des services. C'est naturel : ils veulent être maîtres de leur avenir et pouvoir participer aux décisions. Ils sont effectivement les mieux placés pour donner un avis d'expert ! Et force est de constater que dans plusieurs services, les chefs de division ont produit seuls leur projet, ne prenant parfois même pas la peine de le diffuser aux personnels concernés. Les collègues non-administratifs ou ingénieurs (enseignants, personnels d'encadrement) n'ont souvent pas non plus eu leur mot à dire. Dans les DSDEN, les informations venant de la rectrice n'ont même pas été diffusées. Dans tous les cas, il est nécessaire que les personnels puissent donner leur avis à travers leurs représentants du personnel.

Car les difficultés restent nombreuses. Les inquiétudes sont fortes sur l'accès que les personnels auront à leur supérieur hiérarchique. La systématisation d'un fonctionnement en bi-site avec un chef de division et un adjoint sur l'autre site nécessite que soit clarifié le rôle de chacun. Qui aura la décision et la signature ? Pour les promotions, une partie des personnels ne sera-t-elle que des noms sur un dossier pour le chef de division ?

Les travaux de convergence entre services miroirs va prendre du temps, alors que certains services sont surchargés par la mise en place des nombreuses réformes (PPCR, lycées). Les modalités de travail entre services et personnels des services miroirs (réunions, conférences à distance, télétravail) restent à définir. La présence d'un DRH sur un seul site (Rouen) va encore éloigner la gestion des ressources humaines du terrain. Comment les corps d'inspection vont-ils travailler avec les DPE et les DEC ?

Tout cela, et d'autres choses, doivent maintenant être travaillés sérieusement.

L'objectif de la CFDT reste le refus de la fusion qui pèsera de façon négative sur les conditions de travail et sur le service rendu au public. Sachant que les personnels savent maintenant qu'ils peuvent se mobiliser s'ils ne sont pas écoutés, la CFDT prendra par ailleurs ses responsabilités, en participant à tous les travaux susceptibles de préserver la qualité de vie au travail des agents ainsi que l'efficacité de leurs missions.

En accord avec le consensus qui existait lors de notre visite à la conseillère du Premier ministre, nous défendrons pour les personnels des services déconcentrés : un réel effort sur l'indemnitaire (et pas seulement un alignement entre Caen et Rouen) ; l'arrêt des suppressions d'emplois sur les postes administratifs dans les services déconcentrés des deux académies ; un plan ambitieux de requalification des emplois (des catégories C vers B et B vers A) et un plan d'accompagnement des personnels qui seraient éventuellement concernés par une mutualisation de services.

Ce nécessaire dialogue social ne doit pas être galvaudé ni escamoté. Les « syndicats » n'ont pas la science infuse et doivent travailler avec les personnels. Il leur faut donc du temps pour le faire. Les expertises comme celles du CHSCT doivent être prises en compte dans les débats. C'est cela qui nous a fait demander un report du CTSA du 18

juin.

Cependant la CFDT ne s'enfermera pas pour autant dans une politique de la chaise vide. Nous n'avons pas de raison de boycotter le CTA du 24 juin. Au contraire, celui-ci était l'occasion d'un travail sérieux avec la rectrice. Nous ne comprenons pas et regrettons donc cette décision unilatérale prise par une partie des organisations syndicales. L'objectif de la CFDT a été et reste une **amélioration réelle des conditions de travail et une opposition à leur dégradation.** C'est cet horizon qui continue à diriger nos actions sur la fusion.

Olivier Buon

SGEN-CFDT de Basse Normandie



Adhésion

Faites le choix d'un syndicalisme efficace qui privilégie le dialogue pour obtenir des résultats concrets.

[En savoir plus →](#)

Contact